LE PROJET PAS – PLATEFORME ACCROCHAGE SCOLAIRE

Alice Stoffel*, Claire Friedel, Antoinette Thill-Rollinger*****

* *Centre de psychologie et d'orientation scolaires* - *alice.stoffel@cpos.lu*

** *Centre de psychologie et d'orientation scolaires* - *claire.friedel@cpos.lu*

*** *Centre de psychologie et d'orientation scolaires* - *antoinette.thill@cpos.lu*

Mots-clés : *prévention décrochage en milieu scolaire, dépistage, mesures d'intervention, boîte à outils, accrochage, développement scolaire, collaboration*

Résumé. *Le projet PAS « plateforme d'accrochage scolaire » est un concept d'accrochage scolaire au Luxembourg pour une initiative complémentaire aux mesures d'intervention déjà existantes dans le cycle inférieur l'enseignement secondaire (ES) et secondaire technique (EST). Il se situe dans le cadre de l'application du Règlement grand-ducal du 25 mars 2009 contre l'exclusion scolaire. Le projet PAS a comme objectifs de remobiliser le jeune pour sa réussite personnelle et scolaire, en lui offrant des activités assorties à ses besoins et à ses difficultés d'ordre social, relationnel et psycho-affectif, ceci en collaboration étroite avec les parents et avec l'équipe enseignante et socio-éducative de son lycée en groupe et / ou en individuel. Il s'agit également d'instaurer un système de prévention du décrochage scolaire à long terme au niveau institutionnel.*

---

1. Contexte du projet

1.1 Contexte luxembourgeois de la psychologie en milieu scolaire

La loi du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement, prévoit la création auprès de chaque établissement d'enseignement secondaire d'un Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires (SPOS), et un fonctionnement en liaison avec le CPOS (Centre de psychologie et d'orientation scolaires). Ce dernier a divers missions liées à l'aide et au conseil aux jeunes, à l'orientation et à la prévention, et également encore d'autres missions comme sensibiliser et informer à la demande du ministre les partenaires scolaires sur des aspects sociétaux concernant l'éducation des élèves. En outre, le CPOS coordonne et participe au développement qualité des pratiques psycho-socio-éducatives en milieu scolaire. C'est précisément dans ce contexte que le projet PAS, initié par la cellule de coordination CPOS-SPOS, est à situer. Le projet PAS s'inspire également des recherches nationales sur le décrochage, au Centre de Recherche Publique - CRP-Santé (Esch et al., 2014) et au sein de l'Université du Luxembourg (Houssemand et al., 2008 ; Houssemand & Meyers, 2013 ; 2013a ; Meyers & Houssemand, 2011 ; Meyers, Pignault, & Houssemand, 2013).

1.2 Naissance du projet PAS

La cellule de coordination CPOS-SPOS forme un cercle de développement qualité CPOS/SPOS. Elle recueille l'expertise des praticiens, formalise questionnements et inputs du terrain et communique les conclusions et recommandations de ses travaux aux concernés. En 2009, à la demande des acteurs du terrain, la cellule cherche à se faire une meilleure image sur la situation des jeunes au Luxembourg. D'une revue de la littérature sur les données officielles publiées à ce sujet découlent les thèmes prioritaires suivants : précarité et pauvreté, immigration-engagement des jeunes, ainsi qu'échec et décrochage scolaire.

En matière d'échec et de décrochage scolaire, la Cellule constate que les offres existantes contre le décrochage scolaire ciblent essentiellement les élèves du cycle inférieur de l'EST qui présentent des comportements faisant obstacle à leur intégration scolaire. Or, selon les expériences et études canadiennes (Janosz et al., 2000 ; Potvin et al., 2003), ce groupe ne représente environ qu'un tiers des élèves en risque de décrochage. Par ailleurs, le Règlement grand-ducal du 25 mars 2009 détermine les modalités d'après lesquelles les lycées organisent des activités ou des classes pour prévenir l'exclusion scolaire et permet de donner un cadre légal à des nouveaux dispositifs de prévention. Le projet PAS peut être développé.

1.3 Mesures existantes contre le décrochage scolaire

1.3.1 Les mesures de prévention

Les mesures de prévention sont, au Luxembourg, essentiellement liées aux réformes qui visent à contribuer à la *diminution du taux des non-certifiés* et à *augmenter globalement le niveau de certification*[1], via l'introduction de l'enseignement et de l'apprentissage fondés sur les compétences et via l'institutionnalisation de méthodes d'accompagnement et d'apprentissage personnalisées. La généralisation du tutorat en est un exemple concret.

1.3.2 Les mesures d'intervention

Les mesures d'intervention centrées sur le jeune existent aussi : le projet *« prévention décrochage - classes mosaïques »* est la mesure qui est implémentée à la plus large échelle dans le pays. Ce dispositif a pour visée d'offrir aux élèves présentant une fatigue, voir un refus scolaire qui risque de déboucher sur un décrochage scolaire, des opportunités de réagir à leurs problématiques multifocales. Ainsi, par un appui individualisé temporaire (6 à 12 semaines) dans une « classe mosaïque », le projet vise une réinsertion et une resocialisation des élèves dans leur classe initiale[2].
Enfin, il faut nommer également, comme mesure d'intervention, l'ouverture récente d'une *infrastructure spécialisée à l'Itzigerstee* pour les enfants avec des troubles du comportement.

Au Luxembourg, les *caractéristiques communes* aux mesures d'intervention existantes sont :
- Le concept de remédiation axé sur une pédagogie individualisée ;
- Le public cible : les mesures s'adressent avant tout à des jeunes ayant des comportements faisant obstacle à leur intégration scolaire et dont l'objectif est par conséquent l'évolution comportementale et scolaire ;
- La collaboration avec les enseignants de la classe d'origine est favorisée ;
- L'accord et le soutien des parents sont requis.

1.3.3 Les principales mesures de compensation

Le travail de *l'Action locale pour Jeunes* (ALJ) avec les jeunes déscolarisés, consiste en un suivi personnalisé des élèves sortis du système éducatif sans diplôme. Les jeunes sont repérés grâce à un système informatique de gestion des élèves et différents centres régionaux qui proposent une orientation ou de l'aide à l'élaboration d'un nouveau projet de formation. Douze

---

[1] Le but général de la réforme est de mieux préparer les jeunes aux études supérieures et à la vie d'adulte. Pour atteindre ce but, il est nécessaire de créer un meilleur encadrement et de permettre une orientation plus efficace aux classes inférieures et de développer chez les élèves des classes supérieures une vaste culture générale, tout en offrant une spécialisation progressive avec plus de choix. http://www.men.public.lu/priorites/111205_reforme_secondaire/index.html

[2] http://www.men.public.lu/fr/grands-dossiers/enseignement-secondaire-secondaire-technique/prevention-exclusion-scolaire/index.html

lycées et deux *Centres nationaux de formation professionnelle continue* (CNFPC) offrent depuis 2007-2008 des cours d'initiation professionnelle à divers métiers (IPDM) aussi appelés, classes COIP (cours d'orientation et d'initiation professionnelles). Depuis 2011, *l'Ecole de la deuxième chance* (E2C), accueille des jeunes de 16 à 24 ans qui ont abandonné l'école sans certification reconnue ou qui ne trouvent pas de place d'apprentissage. Le *Service volontaire d'orientation* (SVO) du Service Nationale de la Jeunesse, propose aux jeunes désireux de découvrir le monde du travail différents projets (nationaux, européens). Le SNJ et l'ALJ sont des services du Ministère de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse.

1.3.4 Autres mesures

Différentes *équipes SPOS* ont mis en place des dispositifs comme : *tutorat, stages, apprendre à apprendre, travail sur les compétences sociales*, etc. Malgré cette gamme de mesures existantes au Luxembourg, nous considérons en effet urgent, d'apporter des solutions aux 3 principaux états de fait suivants :

1. Manque de *dépistage systématique* des enfants à risque. La procédure des épreuves standardisées[3] offre à cet égard une structure opérante déjà en place, mais son potentiel en tant que dispositif de dépistage reste inexploité.
2. Individuellement, les professionnels[4], repèrent évidemment à tous les niveaux de l'ES et de l'EST les enfants qui n'investissent plus l'école comme lieu des apprentissages. Néanmoins, la *marge de manœuvre institutionnelle* reste souvent limitée à des mesures pédagogiques ou disciplinaires, et pas toujours systématiques réalisées à l'intérieur du système scolaire.
3. Les *parents*, surtout ceux des élèves en difficultés, ne sont pas suffisamment considérés en tant que partenaires. Au-delà des parents, d'autres personnes (des pairs, autres proches) jouent également un rôle essentiel pour le jeune en tant que véritable « ressource éducative ». Ces personnes sont encore plus rarement impliquées quand il s'agit d'aider un jeune à avancer.

2. Concept du projet : une approche holistique

Le projet PAS :

- Se base sur l'idée de *conception participative (bottom-up)* du projet, initié donc par les professionnels des lycées en collaboration avec le CPOS (cellule de coordination),
- Définit des *conditions de collaboration* avec de multiples partenaires (école-parents-jeunes-autres institutions),
- Implique des *équipes spécialisées*,
- Vise la *transparence* à travers une information et des procédures de communication tout au long du projet (lettre aux parents, séances d'information, implication des directions, régents de classe, équipes SPOS, élèves, parents),
- Vise un dépistage selon des *critères scientifiquement* validés (Potvin et al., 2003),
- Peut offrir des pistes de remobilisation à travers une *prise en charge professionnelle,*
- Est destiné aux jeunes
    - Prise en charge d'élèves individuels à risque très élevé (et rencontre famille),

---

[3] Les ÉpStan permettent d'analyser des aspects clés de la qualité de l'enseignement et du climat scolaire (en classe et à l'école), ainsi que les compétences linguistiques et mathématiques essentielles des élèves. Les ÉpStan se penchent également sur la motivation des élèves à apprendre, celle-ci favorisant l'acquisition des compétences, et sa stimulation entrant dans les objectifs premiers de l'enseignement. La prise en considération du statut socio-économique et du contexte migratoire des élèves constitue un autre élément capital des ÉpStan.

[4] dont essentiellement les acteurs psycho-socio-éducatifs dans le cadre de l'exercice de leur mission d'orientation, de prévention et d'aide psychologique, sociale et éducative individuelle

  - Restitution des résultats individuels (risque élevé / sur demande) et par classe (anonyme),
  - Exploration détaillée de différents profils (Fortin et al., 2006 ; Janosz et al., 2000 ; Potivin et al., 2007, p.16),
- Se veut *une ressource* pour les équipes enseignantes et psycho-socio-éducatives des lycées, via
  - Etat des lieux par classe et par lycée du risque de décrochage (questionnaire),
  - Développement des projets existants,
  - Mise à disposition de ressources (humaines, conceptuelles, didactiques, méthodologiques) pour la mise en place de mesures dans le lycée – création d'une boîte à outils,
- Désire créer des *alliances éducatives* (Gilles et al., 2012) en favorisant l'implication active des équipes psycho-socio-pédagogique, de la famille, des pairs dans des activités scolaires préventives,
- Inclut une *évaluation* de la qualité,
- Envisage une *pérennisation* du projet dès sa conception : l'approche participative favorise le développement durable de projets et le dépistage et les interventions préventives peuvent être envisagés à large échelle (niveau national).

1.4 Collaborations – travail en réseau

Le projet PAS travaille en réseau avec différents partenaires au niveau national et international. Au niveau national les collaborations se font avec :

- Le *Service de Coordination de la Recherche et de l´Innovation pédagogiques et technologiques* (SCRIPT) du Ministère de l'Education nationale, qui a pour mission de développer et de mettre en œuvre dans l'ensemble de l'enseignement fondamental et post-primaire public luxembourgeois la qualité scolaire ;
- Le CRP-Santé – le « *Centre de Recherche Public de la Santé* », fondé en 1988 qui est la principale organisation publique pour la recherche fondamentale, préclinique et clinique en sciences de la vie au Luxembourg ;
- L'unité de recherche ECCS – Education, Culture, Cognition and Society, de *l'Université du Luxembourg* ;
- La FAPEL – *Fédération des Associations de Parents d'Elèves du Luxembourg* ;

Il faut également citer ici la joint-venture avec le *projet prévention décrochage des lycées du Nord du Luxembourg* coordonné par Monsieur Noesen dans le cadre du projet européen Team Cooperation to fight early school leaving - Training, innovation, tools and actions (TCFESL – TITA[5]).

1.5 Acteurs clefs

Afin qu'un lycée bénéficie des prestations PAS, la direction, le Service de Psychologie et d'Orientation scolaires (SPOS) et une équipe enseignante du lycée doivent être demandeurs et partie prenante. Afin qu'un jeune bénéficie des aides PAS, le jeune et, selon son âge, sa famille sera volontairement candidat au projet (voir figure 1 : les acteurs clefs du projet PAS).
Les lycées participants s'engagent à *proposer des activités adaptées aussi bien aux élèves dépistés qu'à ceux non retenus pour le projet*. Le CPOS et les SPOS, avec le soutien du SCRIPT et des partenaires tiers assurent l'aide utile quant à la conception et la mise en œuvre des projets à considérer (p.ex. : mindfulness, graines de médiateurs, équivalent éducation des choix,…).

---

[5] Plus de détails sous : http://eacea.ec.europa.eu/llp/events/2014/documents/kickoff-ka1-ecet/550471_tita_.pdf

Pour ce qui concerne la *prise en charge individuelle*, un contrat d'engagement définissant les objectifs et les activités prévues dans le cadre *de la plateforme d'accrochage* est à développer et à signer par chacune des parties. L'équipe plateforme d'accrochage travaille avec la famille, la direction, l'équipe pédagogique, le SPOS, et l'équipe socio-éducative du lycée concerné, ainsi qu'avec des partenaires tiers (services médico-sociaux et psychologiques, professionnels de l'orientation, patrons,…).

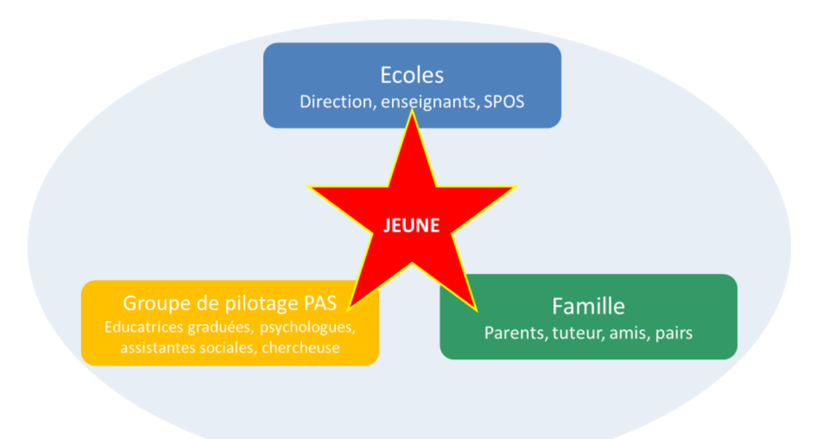


Figure 1 : Les acteurs clefs du projet PAS

1.6 Le dépistage

Le dépistage des élèves à risque de décrocher se fait à partir du questionnaire canadien (Potvin, et. al., 2003) qui a été légèrement adapté dans sa version française et traduit vers l'Allemand, l'Anglais et le Portugais. Ce questionnaire comporte 33 questions servant à calculer le score total (échelle totale) et les scores dans les différentes sous-échelles (voir tableau 1). A partir de ces scores, trois niveaux de risque de décrochages peuvent être définis : faible, modéré et sévère. Selon les auteurs, 70% des jeunes se trouvant dans la catégorie du « risque sévère » décrocheront. La catégorie « risque modéré » signifie que le risque de décrocher est entre 50% et 69%. Pour les jeunes dépistés en catégorie de risque faible, la probabilité de décrocher ne s'élève plus qu'à 30-49% (Potvin et al., 2003, p.13-14).

Engagement parental (EP)	Composée de neuf items, elle reflète le niveau d'engagement des parents dans les activités touchant l'école : aider son adolescent lorsqu'il ne comprend pas quelque chose dans ses travaux scolaires, manifester de l'intérêt envers ce que fait son adolescent à l'école, prendre plaisir en famille à parler ensemble.
Attitudes envers l'école (AE)	Composée de neuf items, elle permet de cerner l'attitude de l'élève envers l'école. Par exemple, jusqu'à quel point l'élève réalise ses travaux scolaires, l'importance qu'il accorde à la réussite scolaire, ou encore son degré d'assiduité.
Perception de son niveau de réussite scolaire (PS)	Composée de dix items, elle permet d'évaluer la perception que l'élève a de son rendement scolaire : sa performance en français et en mathématique (moyenne en pourcentage ou niveau de réponse aux exigences ou niveau de compétence), son niveau de satisfaction de ses résultats scolaires, la perception de son niveau de capacité de réaliser ce qu'il entreprend.
Supervision parentale (SP)	Composée de sept items, elle permet d'identifier le niveau de supervision que l'élève reçoit de la part de ses parents : le degré d'information de ses parents concernant ses activités dans ses temps libres et le genre d'amis qu'il fréquente. Des items comme l'absentéisme et le redoublement font partie de la supervision parentale, car dans les écrits scientifiques le rôle parental y est reconnu.
Aspirations scolaires (AS)	Composée de quatre items, elle permet d'évaluer le degré d'aspiration de l'élève en ce qui concerne sa formation scolaire : jusqu'où il a l'intention de poursuivre ses études et les attentes de ses parents face à la poursuite de ses études.

Tableau 1 : Les différentes sous-échelles du questionnaire de dépistage (Potvin et al., 2003, p.8)

1.7 La prise en charge du jeune

Suite à cette première étape dans le processus de dépistage (identification des élèves à risque de décrochage selon tableau 1), l'équipe de la plateforme d'accrochage cherche à situer les jeunes ayant un risque de décrocher selon *quatre types* de caractéristiques d'élèves à risque (voir tableau 2).

Type de profil	Caractéristiques personnelles	Caractéristiques familiales	Caractéristiques scolaires
« peu intéressé / peu motivé » **40%**	Niveau d'humeur dépressive légèrement supérieur au groupe contrôle	Bon fonctionnement familial mais peu de soutien affectif	Performance scolaire très bonne, s'ennuient à l'école.
« problèmes de comportement » **30%**	Niveau assez élevé d'humeur dépressive, exprimé sur le versant comportemental	Peu de cohésion familiale, peu d'expression et d'organisation familiale, peu de soutien affectif et peu de contrôle parental	Performance scolaire très faible, beaucoup de difficultés comportementales (dérangent la classe, délinquance)
« conduites anti-sociales cachées » **19%**	Haut niveau d'humeur dépressive	Peu de cohésion familiale, peu d'expression et d'organisation familiale, peu de soutien affectif et peu de contrôle parental	Performance scolaire un peu en dessous d la moyenne, pas de difficultés de comportement visibles
« dépressif » **11%**	Très haut niveau d'humeur dépressive, voire pensées suicidaires	Problèmes familiaux à tous les niveaux	Performance scolaire moyenne

Tableau 2 : Les différents types de décrocheurs selon Potvin et al. (2003, p.5)

En fonction de cette typologie l'équipe PAS convient ensuite, en concertation étroite avec le jeune, sa famille et son lycée, d'un programme d'intervention individualisé. La typologie permettra donc d'orienter la prise en charge individualisée en déterminant des objectifs et le *choix des activités* à suivre. Les interventions ciblent aussi bien le développement personnel du candidat que des aménagements scolaires. Elles s'inspirent entre autre du programme de prévention du décrochage scolaire « Trait d'Union » (Fortin, 2012), du guide de prévention du décrochage scolaire « Y' a une place pour toi ! » (Potvin et al., 2007), de la trousse d'évaluation des décrocheurs potentiels « TEDP » (Janosz et al., 2007) du manuel de l'orienteur une boîte à outils développée par le CPOS en 2012/2013[6].

Les activités organisées pour ces jeunes (environ n=20 élèves dans la pré-phase) peuvent être individuelles ou collectives. Elles s'étendent le deuxième et le troisième trimestre de l'année scolaire. Le cadre horaire peut varier à l'intérieur d'une fourchette de 20 à 40 heures hebdomadaires.

Le projet PAS met également un accent particulier sur la *méthode d'intervention de l'atelier*. Son setting spécifique favorise les besoins psychologiques de base (autonomie, compétence, proximité sociale) entrant en jeu dans le processus de la motivation (Deci & Ryan, 1985; 2000; Deci, Ryan & Vansteenkiste, 2004). Ces besoins de base sont satisfaits dans un environnement favorable à l'épanouissement de la personne et lui permettent d'atteindre un développement optimal au niveau comportemental, émotionnel et social. (optimal à la fois en termes d'expérience comportementale, de développement personnel et d'expérience dans des

[6] Pour plus de détails veuillez consulter le lien suivant : http://www.cpos.public.lu/publications/manuel/.

situations spécifiques). Le setting des ateliers se structure comme suit: phase de warm-up, activité selon thématique, réflexion, cool-down avec un groupe de 10 à max. 15 jeunes.
Le travail sur l'autoefficacité est également considéré dans la conception de l'atelier. En effet les quatre sources d'autoefficacité (1) mastery experience, (2) social modeling, (3) social persuasion et (4) psychological responses sont stimulées. De plus la phase du cool-down est utile pour travailler sur les réactions physiques et émotionnelles afin de minimiser le stress et ainsi améliorer la perception de l'autoefficacité (Bandura, 1977 ; 1997).

En résumé, le *programme d'accompagnement* (à partir de la phase pilote) est composé, selon les besoins et possibilités du jeune, d'ateliers (estime et affirmation de soi, éducation des choix, développement de compétences transversales, OSNA, Stop&Go Indoor, Bleif am Kontakt, remédiations scolaires, …), de mises en situation professionnelles (stages, visites d'entreprises, job-shadowing,..), de cours (dans sa classe d'origine) et d'entretiens individuels (coaching, entretien psychologique, aide sociale, entretien d'orientation scolaire ou professionnelle, concertation avec famille, enseignants, pairs de la classe d'origine…). Les interventions ciblent donc aussi bien le développement personnel du candidat que des aménagements scolaires. L'équipe PAS, avec les ressources du CPOS et des SPOS, assure l'aide utile quant à la conception et la mise en œuvre des interventions.

1.8 Lieux d'intervention

Parallèlement à l'accompagnement du jeune, l'équipe PAS travaille avec la famille, la direction, l'équipe pédagogique, le SPOS, et l'équipe socio-éducative du lycée concerné, ainsi qu'avec des partenaires tiers (services médico-sociaux et psychologiques, professionnels de l'orientation, patrons,…). Les activités, individuelles ou collectives sont réalisées dans des lieux divers : Maison de l'orientation, lieu de stage, lycée(s). Il est important de souligner que les élèves à risque sont invités pour une première entrevue au CPOS, donc hors de l'école, à la Maison de l'Orientation[7].

3. Gestion du projet PAS - pas à pas

L'équipe plateforme d'accrochage est composée d'éducateurs gradués (EG), de pédagogues et de psychologues spécialisés et expérimentés dans le travail avec des adolescents et avec des écoles. Elle assure le dépistage des élèves à risque et la prise en charge individualisée. Elle fonctionne avec deux entités : une équipe de terrain (une EG du CPOS, les enseignants déchargés du lycée participant, deux psychologues du CPOS) et un comité de pilotage. La gestion du projet se fait à travers différentes phases-projets définies dans la figure 2.

[7] La Maison de l'Orientation (MO) - un guichet unique qui accompagne toute personne dans l'identification de ses intérêts, capacités et compétences, l'informe sur ses possibilités de formation et d'emploi et la soutient dans ses démarches pour choisir une formation ou un emploi. C'est une structure commune pour toutes les administrations et services qui aident les adolescents et les adultes à s'orienter dans la vie scolaire, étudiante et active (Service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'emploi, Action locale pour jeunes, Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants, Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires, Service National de la Jeunesse).

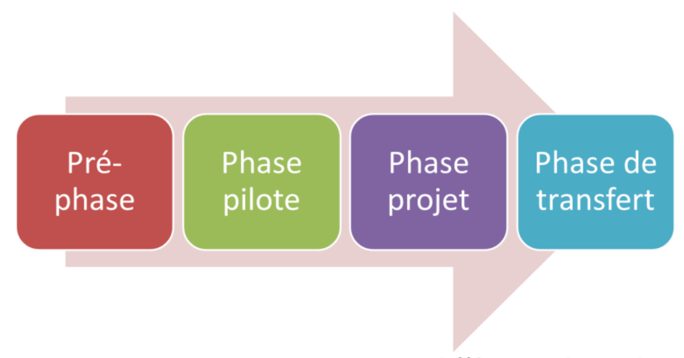


Figure 2 : Les différentes phases du projet PAS

1.8.1 La pré-phase

La pré-phase a pour but d'évaluer la faisabilité et l'acceptation de l'outil (questionnaire standardisé) sélectionnés pour le dépistage, d'estimer le nombre d'élèves identifiés comme étant à risque, d'appréhender les facteurs de risque spécifiques de la population cible, de pré-tester les procédures de communication et d'évaluer le suivi et l'efficacité de la prise en charge. Détails de cette phase :

- Décisions théoriques - approche multifactorielle (Fortin et al., 2004, 2012 ; Houssemand et al., 2008 ; Janosz et al., 2000 ; Potvin et al., 2003)
- Communication, networking (national, international), et information
- Mise en forme du questionnaire (traductions, validation)
- Testing: procédures de communication (lycées / parents / élèves concernés)
- Testing du questionnaire: passations dans 3 lycées (10ième / 4ième ; n=288)
- Encodage, restitution des résultats et interventions
- Création d'une boîte à outils
- Planifier le processus d'évaluation (partenaires TITA)
- Statistiques (analyses des items) et révision du questionnaire
- Planning phase pilote (RH, budget)

1.8.2 La phase pilote

La phase pilote du projet est planifiée pour l'année scolaire 2014/15 et contient les étapes suivantes :

- Communication du projet (lycées, élèves, parents),
- Dépistage dans les classes de 10ième EST et 4ième ES,
- Mise en relation des profils à risque avec bulletins scolaires (absences, mesures disciplinaires et échecs),
- Entretiens tripartites (jeune/famille-lycée-équipe PAS)
- Choix des candidats – convention (famille-école-PAS),
- Evaluation des situations individuelles et besoins des élèves,
- Accompagnement individualisé et activités thématiques,
- Au niveau de l'école (développement de mesures de prévention),
- Développement de la boîte à outil,
- Recueil des besoins en formation continue des intervenants.

1.8.3 La phase projet et la phase de transfert

La phase projet et la phase de transfert sont prévues pour l'année scolaire 2015/16. Un élargissement du projet à d'autres lycées est en vue. L'effet multiplicateur est attendu non seulement au sein d'un lycée mais au niveau national. Les recommandations issues de l'évaluation du projet, garantie dans le cadre du projet européen TITA, seront prises en compte pour que l'élargissement du projet aille de pair avec un développement de sa qualité.

4. Conclusion et discussion

Suite à une réflexion approfondie sur les pratiques existantes et suite aussi à de nombreuses lectures sur le thème du décrochage, nous savions que notre projet devait respecter certains *facteurs incontournables* : favoriser les alliances éducatives (lycée-famille), les collaborations entre les divers acteurs (école, enseignants, équipes psycho-socio-éducatives, parents, association des parents, comité des élèves, élèves), axer sur la transparence afin de faciliter la participation de chacun, ne jamais perdre de vue l'aspect multifactoriel du décrochage scolaire. Pas à pas, en débutant par un pilote, le projet PAS vise une pérennisation de son action, à terme par l'institutionnalisation de dispositifs ayant fait leur preuve. D'où l'utilité que le CPOS, en tant que service du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance, soit porteur du projet et fasse l'interface praticiens-décideurs. La mission de développement de la qualité des pratiques psycho-socio-éducatives en milieu scolaires du CPOS est tout particulièrement sollicitée.
« Le décrochage scolaire ne peut se résoudre par des mesures exceptionnelles ou des expériences pilotes, aussi intéressantes soient-elles : il est instauré au cœur même de l'école et *c'est dans la pratique quotidienne qu'il peut se prévenir et se déconstruire* » (Blaya, 2010, p.166).
L'équipe PAS, pour viser la *durabilité* de l'action de prévention et le transfert des connaissances acquises par le projet à l'ensemble de la communauté scolaire s'appuie le plus possible sur les ressources internes aux écoles. Il s'agit d'abord de soutenir les offres qui existent au sein de l'école pour le cas échéant venir compléter l'offre là où le besoin s'en fera ressentir.

5. Références et bibliographie

Bandura, A. (1977). Self-efficacy: Toward a unifying theory of behavioral change. *Psychological Review, 84*, 191-215.

Bandura, Albert (1997). *Self-efficacy: The exercise of control*. New York: Freeman.

Blaya, C. (ed.) (2010). *Décrochages scolaires. L'école en difficulté*. Bruxelles: De Boeck.

Deci, E. L., & Ryan, R. M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. New York: Plenum Publishing Co.

Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2000). The 'what' and 'why' of goal pursuits: Human needs and the self-determination of behavior. *Psychological Inquiry, 11*, 227-268.

Deci, E. L., & Vansteenkiste, M. (2004). Self-determination theory and basic need satisfaction: Understanding human development in positive psychology. *Ricerche di Psichologia, 27*, 17-34

Esch, P., Bocquet, V., Pull, Ch., Demogeot, C., Lehnert, T., Graas, M., Fond-Harmant, L., & Ansseau, M. (2014). Santé mentale et éducation au Luxembourg: Etude des facteurs de risque psychosociaux associés au décrochage scolaire. In: Prévention et promotion de la santé mentale: une alliance transfrontalière innovante. Edited by Fond-Harmant L. Paris: L'Harmattan.

Fortin, L. (2012). *Programme de prévention du décrochage scolaire au secondaire. Trait d'Union. Guide explicatif destiné aux accompagnateurs et aux directions*. Université de Sherbrooke, Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, CTREQ.

Fortin, L., Marcotte, D., Diallo, T., Royer, É., Potvin, P. (2012). A multidimensionnal Model of School Dropout from eight years longitudinal study in a General Hight School Population. *European Journal of Psychology of Education*, ISSN 0256-2928.

Fortin, L., Marcotte, D., Potvin, P., Royer, É., & Joly, J. (2006). Typology of Students at Risk of Dropping out of School: Description by personal, family and school factors. *European Journal of Psychology of Education, XXI, 4*, 363-383.

Fortin, L., Royer, É., Marcotte, D., Potvin, P., & Yergeau, E. (2004). La prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire: facteurs personnels, familiaux et scolaires. *Revue Canadienne des Sciences du Comportement, 36*(3), 219-231.

Gilles, J. L., Potvin, P., & Tièche Christinat, C. (eds.) (2012). *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage.* Berne: Peter Lang.

Hattie, J. 2003. Teachers make a difference. Paper delivered at the 2003 ACER Conference 'Building Teacher Quality'. (149.7 kB, PDF: http://www.acer.edu.au/documents/RC2003_Hattie_TeachersMakeADifference.pdf

Houssemand, C., & Meyers, R. (2013). *Combattre le décrochage au Luxembourg à l'interface de l'école, de la famille et du marché de l'emploi : l'Action Locale pour jeunes.* In J. L. Gilles, P. Potvin, & C. Tièche Christinat (eds.). Berne : Peter Lang.

Houssemand, C., & Meyers, R. (2013a). The Role of Parenting in Dropping Out of School: Contributions and Limits of Qualitative Research Methods. *Procedia Social and Behavioural Sciences, 89,* 523-528.

Houssemand, C., Meyers, R., Wanlin, P., Stoffel, A. (2008). *Compétences de base nécessaires à l'apprentissage tout-au-long de la vie « BASICS » FNR/06/14/13: Rapport intermédiaire-2*. Document inédit. Luxembourg: Université du Luxembourg.

Janosz, M., Archambault, I., Lacroix, M., Lévesque, J. (2007). *Trousse d'évaluation des décrocheurs potentiels (TEDP): Manuel d'utilisation*. Montréal: Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal.

Janosz, M., Le Blanc, M., Boulerice, B., & Tremblay, R. E. (2000). Predicting different types of school dropouts: A typological approach with two longitudinal samples. *Journal of Educational Psychology, 92*, 171-190.

Loi du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement (Titre IV : De l'enseignement secondaire). (Mémorial A N° 23 de 1968).

Meyers, R., & Houssemand, C. (2011). Teachers' perception of school drop-out in Luxembourg. *Procedia Social and Behavioural Sciences, 15,* 1514-1517.

Meyers, R., Pignault, A., & Houssemand, C. (2013). The Role of Motivation and Self-regulation in Dropping Out of School. *Procedia Social and Behavioural Sciences, 89,* 270-275.

Potvin, P., Côté-Doré, Fortin, L.; Royer, E., Marcotte, D.; & Leclerc. (2003). *Questionnaire d'identification des élèves à risque de décrochage scolaire*. Université du Québec à Trois-Rivières, Trois Rivières (Québec). Ce questionnaire est maintenant publié aux Editions du CETREQ, Québec, 2007.

Potvin, P., Fortin, L., Marcotte, D., Royer, E., & Deslandes, R. (2007). *Guide de prévention du décrochage scolaire. Y'a une place pour toi!* (2e édition). Québec: CTREQ.

Règlement grand-ducal du 25 mars 2009 déterminant les modalités d'après lesquelles les lycées organisent des activités ou des classes pour prévenir l'exclusion scolaire d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou de comportement graves avant d'avoir obtenu une qualification. (Mémorial A N° 67 de 2009).